

09.05.2014 - 19:15 Uhr

Travail.Suisse élit le Conseiller national Jacques-André Maire comme nouveau Vice-président

Bern (ots) -

L'assemblée des délégué-e-s de Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses, a élu aujourd'hui le Conseiller national Jacques-André Maire (PS/NE) en tant que nouveau Vice-président de Travail.Suisse. Il succédera à la Conseillère nationale Josiane Aubert (PS/VD) pour le 1er juin 2014. Travail.Suisse se réjouit aussi d'accueillir comme nouveau membre la représentation des employé-e-s ABB. L'assemblée d'aujourd'hui a aussi adopté une résolution « Non à un nouveau statut de saisonnier » et les « points de référence d'un temps de travail en mutation ».

L'assemblée des délégué-e-s de Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses, s'est déroulée aujourd'hui à Berne. Outre le traitement des affaires statutaires, les délégué-e-s ont élu un nouveau Vice-président et adopté une résolution liée à la mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse.

Nouveau Vice-président et affiliation d'une nouvelle organisation membre

Avec l'élection d'aujourd'hui, le Conseiller national Jacques-André Maire reprendra la vice-présidence dès le 1er juin 2014. Travail.Suisse se réjouit que Jacques-André Maire, en tant que membre de la CSEC et de la CER, pourra faire valoir efficacement dans le travail parlementaire les requêtes de Travail.Suisse dans deux domaines déterminants pour les travailleurs et travailleuses. Dans le même temps, on a dit au revoir à Josiane Aubert, la Vice-présidente jusqu'ici. La Conseillère nationale fut élue comme Vice-présidente de Travail.Suisse en mai 2009. L'assemblée des délégué-e-s et le Président Martin Flügel ont remercié Josiane Aubert pour la longue, agréable et fructueuse collaboration. En particulier dans la politique de formation, mais aussi dans la politique sociale et du marché du travail, elle s'est fortement engagée pour les requêtes des travailleurs et travailleuses.

Les délégué-e-s ont en outre décidé lors de cette assemblée d'accueillir la représentation des employé-e-s ABB comme nouveau membre ordinaire de Travail.Suisse. La représentation ABB compte environ 2300 membres et deviendra membre pour le 1er juillet 2014.

Les délégué-e-s s'opposent par une résolution au retour par la petite porte d'un nouveau statut de saisonnier

Les propositions qui ont été faites jusqu'ici pour mettre en oeuvre l'initiative sur l'immigration de masse ne manquent pas d'inquiéter. Selon l'UDC, l'Union suisse des paysans, l'Union patronale suisse et l'USAM, il faudrait privilégier l'immigration flexible de travailleurs/euses peu qualifiés avec des contrats de travail de courte durée de moins d'une année à celle de travailleurs/euses bien qualifiés qui obtiennent des contrats avec un permis de séjour durable. De telles propositions font courir le risque d'introduire un nouveau statut de saisonnier par la petite porte. Cela est du poison pour le marché du travail.

Avec la résolution "Non à un nouveau statut de saisonnier", les délégué-e-s de Travail.Suisse s'opposent clairement à un régime du marché du travail discriminatoire qui veut couvrir les besoins en main-d'oeuvre avec si possible le plus possible de personnel étranger ne venant en Suisse que pour une période limitée. Cette main-d'oeuvre serait complètement dépendante de son employeur et sans protection, ce qui ouvrirait toutes grandes les portes du dumping salarial et social.

Contact:

Martin Flügel, Président de Travail.Suisse, Tel. 079 743 90 05

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100755757> abgerufen werden.